

AGROFORESTERIE

L'arbre au service de l'agriculture

La ferme de la Saule, à Montenoy (54), a accueilli près de cinquante personnes, vendredi 3 mai, pour une après-midi sur le thème de l'arbre en agriculture, organisée par l'association Agroforesterie Lorraine.

« On peut définir l'agroforesterie comme le mariage de l'arbre et de l'agriculture, rappelle Dempsey Princet, conseiller indépendant en agroforesterie et bénévole à l'association Agroforesterie Lorraine. L'agroforesterie peut prendre plusieurs formes : rangées d'arbres intraparcellaire, prés vergers, haies, forêts pâturées... ». Créée en 2015, l'association Agroforesterie Lorraine a pour objectif de faire la promotion et d'accompagner le développement de l'agroforesterie sur les quatre départements lorrains. Le 3 mai, l'association organisait une rencontre sur les terres de la ferme de la Saule à Montenoy (54), « pour montrer ce qu'il est possible de faire sur nos territoires et relancer la dynamique de l'association. Nous allons organiser une assemblée générale, certainement à la rentrée prochaine ».

Clément Etienne a récemment repris la ferme de la Saule. C'est son prédécesseur, Pierre Lavaux, qui a entrepris de planter des arbres à partir de 2014. « L'arbre m'a toujours intéressé. J'ai participé aux opérations de plantation organisé par la Chambre d'agriculture dans les années 1998-1999. En 2012, j'ai suivi une formation à l'agroforesterie ». Une première parcelle a été mise en place en 2014. Pierre Lavaux a implanté des rangées d'arbres à l'intérieur d'un terrain lui appartenant en propre. Une seconde parcelle a été implantée sur un terrain appartenant au GFA familial. « La première parcelle a été plantée avant l'arrivée de Clément. J'ai introduit des arbres sur la seconde, avec son accord ». L'ancien exploitant a mis en place dernièrement des haies. « L'idéal est d'être propriétaire de sa parcelle ou du moins de planter des arbres sur une par-



Clément Etienne, Pierre Lavaux et Dempsey Princet ont répondu aux questionnements de la cinquantaine de participants à la journée d'information du 3 mai.

celle familiale. Si l'agriculteur est locataire, il faut revoir le bail en incluant le projet agroforestier. L'agriculteur ne peut pas planter des arbres sans l'accord du propriétaire. L'inverse est aussi vrai : un propriétaire ne peut planter des arbres sans l'accord du locataire », explique Dempsey Princet. Le ministère de l'Agriculture a récemment édité un guide « Agroforesterie et statut du fermage : appui à la compréhension et recommandations pour la rédaction de baux ruraux ».

Soigner la plantation

Concernant le choix des arbres, « il faut planter ce qui pousse dans son contexte ». Pierre Lavaux a opté pour le robinier, le merisier, quelques chênes, poiriers et sycomores, avec l'objectif de faire du bois d'œuvre dans 40 ans. « Il ne faut pas mettre une seule essence d'arbre. Car si elle est victime de maladie ou d'un accident climatique, l'agriculteur perd tout, met en garde

Dempsey Princet. Dans le cas où ils implantent des arbres dans des prairies, les éleveurs doivent aussi être vigilants : certaines essences peuvent être toxiques pour les animaux ».

« On plante les arbres une fois pour plusieurs dizaines d'années : il faut particulièrement bien soigner l'implantation », souligne Pierre Lavaux, qui insiste sur l'importance du paillis pour garder l'humidité dans le sol. Dans le cas d'une plantation intraparcellaire, il faut prendre en compte les passages d'outils. « J'ai espacé les rangées d'arbres de 26 m, pour pouvoir passer avec la herse étrille de 12 m, sachant qu'on laisse 1 m de chaque côté des arbres. Et les arbres sont espacés entre eux de 8 m », explique Pierre Lavaux.

« Il ne faut pas oublier de protéger les arbres contre le gibier. Une protection est aussi obligatoire pour les parcelles en élevage. Elle doit être maintenue 4 à 5 ans », indique Dempsey Princet.

10 h/ha/an pour l'entretien

Pierre Lavaux a fait le choix d'une gaine en plastique aérée. « La protection coûte souvent plus cher que l'arbre, complète Dempsey Princet. Pour une parcelle en grandes cultures, il faut compter entre 500 et 600 €/ha, soit environ 12 €/arbre, comprenant le plant, la protection, le paillage et les conseils sur deux ans. En élevage, les prix peuvent monter à 30 à 40 euros/arbre, la protection contre les bovins étant plus importante que contre

les chevreuils ».

« Il ne faut pas intervenir sur les arbres

la première année de plantation. On peut procéder à une taille de formation, dès la deuxième année, pour favoriser l'apicale : il faut supprimer les branches codominantes, les rejets aux pieds. Il faut tailler du haut vers le bas et ne jamais enlever plus d'un tiers du volume foliaire », explique l'animateur. Si à terme, l'objectif est de faire du bois d'œuvre, il faut intervenir sur des branches qui font moins de 3 cm de diamètre.

« Il est possible de réaliser un cernage biologique des arbres en travaillant sur la rotation de la culture. Les premières années, il faut privilégier deux cultures d'hiver puis une culture de printemps. Lorsque l'arbre débouresse au printemps, le système racinaire des cultures d'hiver est déjà en place. L'horizon de surface est déjà pris, ce qui oblige les racines de l'arbre à descendre. Il est également possible de réaliser un cernage mécanique en passant une dent de sous-solage le long de la bande enherbée pour forcer le système racinaire de l'arbre à descendre », explique Dempsey Princet.

Le temps de travail nécessaire pour entretenir les arbres et des bandes enherbées a été évalué à 10 h/ha/an.

Hélène FLAMANT

Les apports de l'agroforesterie

L'agroforesterie présente plusieurs intérêts. Elle permet d'abord de maximiser la photosynthèse sur une même unité de surface : la lumière est interceptée au niveau de la strate du sol par la culture intercalaire mais également à la strate des houppiers des arbres. D'où une productivité globale améliorée. Associer arbres et cultures présente aussi des atouts agronomiques : les racines des arbres ont un effet positif sur la structure du sol ; à terme, les racines remonteront des éléments fertilisants issus de la roche mère et les arbres apporteront aussi de la matière organique en surface via les feuilles qui tombent au sol. Les racines peuvent également recycler une partie des fertilisants ou produits. « Sur la ferme de Pixérécourt, le taux de matière organique a augmenté de + 1 % en 7 ans », indique Dempsey Princet. La présence d'alignements d'arbres limite, par ailleurs, l'évapotranspiration de la culture intercalaire. Selon les essences choisies, les arbres peuvent être bénéfiques à la faune auxiliaire. En élevage, les arbres offrent de l'ombre pour les animaux. Dans le cas où les essences sont exploitées, l'agroforesterie permet également de diversifier les sources de revenu de l'exploitation.



La parcelle accueille actuellement une luzerne implantée en 2017. « J'ai réalisé un labour en planches avant semis. La présence d'arbres a complexifié l'intervention, d'autant que la parcelle est en pente », reconnaît Clément Etienne.

METIER